

**LISTE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2022**

- **Délibération n° 1 – Subvention exceptionnelle au HBCC**
Approbation d'une aide financière au Hand Ball Club Cellois pour le centre de formation à hauteur de 800 € par jeune et autorisation de signer la convention sur 4 ans pour un nombre maximum de 7 jeunes.

- **Délibération n° 2 - Subvention exceptionnelle au Dojo Sud Deux-Sèvres**
Approbation du versement d'une subvention de 1 000 € au Dojo Sud Deux-Sèvres pour sa participation à la « Coupe Européenne » qui a eu lieu au Portugal,

- **Délibération n° 3 - Subvention exceptionnelle à l'association « Classic Motos Cellois »**
Approbation du versement d'une subvention de 14,95 € à l'association Classic Moto Cellois pour le remboursement du paiement en ligne du nom de domaine du site de l'Abbaye Royale.

- **Délibération n° 4 - Achat d'une balayeuse**
Approbation de l'offre de l'UGAP pour l'achat d'une balayeuse aspiratrice compacte DIESEL non articulée avec 4 roues directrices AZURA MC210 du groupe MATHIEU dont le prix s'élève à 152 385,98 € TTC options comprises

- **Délibération n° 5 - Marché en procédure adapté – Travaux de voirie 2022**
Approbation du choix de l'entreprise COLAS pour les travaux de voirie 2022 pour un montant de 222 290,40 € TTC.

- **Délibération n° 6 - Eclairage public d'un terrain de football à Verrines-sous-Celles**
Approbation pour la réalisation des travaux d'éclairage du second terrain de football de Verrines dont le montant estimatif s'élève à 19 967,50 €, et de la demande d'aide financière auprès du SIEDS à hauteur de 70% du montant HT soit 13 977,25 €.

- **Délibération n° 7 - Vente de terrains pour un lotissement privé**
Approbation de la décision de mettre en vente les parcelles AV n° 181, AV n° 230, AV n° 232, AV n° 505, AV n° 509 (38 255 m²) (près du lotissement des Poètes) pour un montant de 300 000 € à un lotisseur privé.

- **Délibération n° 8 - Convention cadre pour la gestion de certains équipements communautaires entre les communes et Mellois en Poitou - Mise en œuvre du Volet Harmonisation au 1er septembre 2022**
Approbation de la signature d'une convention cadre pour la gestion de certains équipements communautaires entre la commune et Mellois en Poitou et autorisation donnée au Maire de signer cette convention ainsi que, chaque année, l'annexe technique n° 1 établie lors d'une rencontre communes/communauté.

- **Délibération n° 9 -Communauté de communes Mellois en Poitou - Elaboration du PLUi-H – Phase diagnostic**
Désignation du groupe de travail chargé de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) prescrite par le conseil communautaire du 1^{er} juillet 2021 :
 - M. Frédéric BERTHONNEAU, référent communal Urbanisme-Planification
 - Mme Sylvie BRUNET, Maire, Mme Sylvie COUSIN, M. Pascal DENIS et M. Jean-Louis FOUCHÉ, maires délégués,
 - M. Alain DOLBEAU.

- **Délibération n° 10 – Inventaires des zones humides et du maillage bocager sur les communes de Mellois en Poitou**

Désignation des membres du groupe de travail chargé de ce dossier :

- agriculteurs : Jean-Louis FOUICHE, Pascal DENIS, Jean-Michel GAUTIER, Gilbert GIRAUD
- randonneur : Gilbert GEMARD,
- élus : Sylvie BRUNET, Maire - Sylvie COUSIN, Maire déléguée de Verrines - Pascal DENIS, Maire délégué de Montigné – Jean-Louis FOUCHÉ, Maire délégué de Saint-Médard, Frédéric BERTHONNEAU, conseiller municipal.

- **Délibération n° 11 - Nomination de voies**

Approbation de la nouvelle dénomination des trois voies « rue de l’Eglise », dans les communes déléguées de Celles-sur-Belle, Verrines-sous-Celles et Montigné.

- rue de l’Abbatiale à Celles-sur-Belle,
- rue de l’église Saint-Maixent à Verrines-sous-Celles,
- rue de l’église Saint-Martin à Montigné

- **Délibération n° 12 - Classement de voies dans le domaine public non cadastré**

Approbation du classement des voies suivantes affectées à la circulation générale dans le domaine public non cadastré de la commune :

Rue Romaine (partie en impasse)	AD 278 et AD 279	61 m2 et 90 m2
Rue du Sentier	AT 560	2 761 m2

- **Délibération n° 13 - Dispositif « Argent de poche »**

Approbation de la mise en place du dispositif « Argent de Poche » à destination des adolescents de 16 ans effectifs à moins de 18 ans, à compter des vacances d’octobre 2022 avec une indemnisation de 15 € par jeune et par jour (3h30 de présence).

- **Délibération n° 14 – Tableau des effectifs**

Approbation du tableau des effectifs au 1^{er} juin 2022

- **Délibération n° 15 - Prise en charge d’un accompagnement individualisé par le CDG79**

Suite à la délibération du conseil municipal du 27 avril 2022 d’adhésion au service Mobilités et Evolution Professionnelle, approbation de la signature d’une convention tripartite conclue entre Franck PALMIERI, la commune et le centre de gestion relative pour la mise en place d’un accompagnement individualisé en évolution professionnelle,

- **Délibération n° 16 - Création d’un poste au service technique**

Approbation de la création d’un poste du cadre d’emploi des adjoints techniques, sur un emploi permanent à temps complet, pour une durée hebdomadaire de 35 heures, à compter du 1^{er} septembre 2022.

- **Délibération n° 17 – Demande de subvention du Foyer Rural de Verrines**

Refus du conseil municipal d’accorder une subvention au Foyer rural de Verrines pour l’activité théâtre des 4, 5, 11, 12 et 13 février 2022 à la salle des fêtes de Verrines-sous-Celles.

Date de mise en ligne sur le site de la commune : 11 juillet 2022